



Saint-Max, le 24 octobre 2018

Auto-école Maxdrive

132, avenue Carpot

54130 Saint-Max

contact@autoecole-maxdrive.fr

03 83 21 56 73

Agrément n° E 15 054 00070

SIRET : 810 614 040 00014

R.C.S. Nancy

PARCOURS DE FORMATION

PERMIS AM

1. Préambule des cours Permis AM

Le permis AM est une formation obligatoire pour conduire, dès 14 ans, un cyclomoteur ou un quadricycle léger qui n'excède pas 50 cm³ ni une vitesse de 45 km/h.

2. Déroulement de la formation :

L'enseignant, titulaire d'une autorisation d'enseigner de la mention deux roues, anime les cours de sécurité routière en salle, les cours hors circulation et en circulation pour le permis AM.

Pour la formation théorique des outils pédagogiques conforme au REMC (Affiche, tableau blanc etc...) sont mis à disposition des élèves pour faciliter leurs apprentissages.

1.1 Cours théoriques en présentiel (durée 1h)

Les cours théoriques AM deviennent des passages obligés pour acquérir les savoirs liés au nouveau code de la route. Les élèves s'entraîneront avec le livret spécifique AM.

Les cours théoriques sont classés selon 4 thématiques :

✓ **Réglementation :**

- ❖ Le permis AM,
- ❖ La formation,
- ❖ Véhicule concerné,
- ❖ Les documents obligatoires.

✓ **Équipement :**

- ❖ Pourquoi ?
- ❖ Lequel ?
- ❖ Le casque, blouson, gants, chaussures.

✓ **Accidents :**

- ❖ Constat chiffré,
- ❖ Les causes,
- ❖ En cas d'accident,
- ❖ Le constat à l'amiable.

✓ **Signalisation :**

- ❖ Tu ralentis lorsque ...
- ❖ Tu n'as pas le droit de ...
- ❖ Tu es obligé de ...
- ❖ Es-tu prioritaire ...
- ❖ Autres panneaux ...
- ❖ Les marquages au sol ...
- ❖ Stationnement ...

1.2 Formation pratique hors circulation (durée 2h)

La formation pratique permet l'apprentissage de la maîtrise du véhicule deux roues hors circulation et comprend notamment les apprentissages à l'installation sur le véhicule deux roues et vérifications d'usage, au déplacement du véhicule à l'arrêt, au démarrage et arrêt de précision, à l'équilibre à l'allure lente et rapide, et aux évitements et freinages d'urgence.

L'élève est enfin formé à tenir l'équilibre à petite vitesse avec et sans passager, en ligne droite et en virage.

1.3 Formation pratique en circulation (durée 4h)

À l'issue de la formation du permis AM en circulation, l'élève doit être capable de circuler en et hors agglomération en appliquant les règles de conduite du code de la route et être sensibilisé aux risques de la conduite d'un véhicule deux roues et aux situations présentant des difficultés particulières.

3. Moyens et outils disponibles

- ✓ Un enseignant de la conduite titulaire de l'autorisation d'enseigner avec la mention deux roues,
- ✓ 1 élève maximum par formation au permis AM,
- ✓ Une salle de cours collectifs avec tableau blanc, rétro projecteur et matériels pédagogiques,
- ✓ Piste sécurisée à 2 minutes à pied de l'auto-école Maxdrive :



- ✓ Une piste sécurisée pour la partie pratique hors circulation de la formation, située à 11 minutes de l'auto-école Maxdrive :



- ✓ 1 gilet de sécurité auto-école et des appareils de communication en conduite,
- ✓ Livre de code, livret d'évaluation,
- ✓ À l'issue des sept heures de formation, l'auto-école Maxdrive remettra une attestation de formation valable quatre mois en attendant l'émission du titre définitif,
- ✓ L'auto-école Maxdrive s'occupera des démarches administratives pour l'élève.



Saint-Max, le 24 octobre 2018

Auto-école Maxdrive

132, avenue Cargot

54130 Saint-Max

contact@autoecole-maxdrive.fr

03 83 21 56 73

Agrément n° E 15 054 00070

SIRET : 810 614 040 00014

R.C.S. Nancy

PARCOURS DE FORMATION

PASSERELLE A1

1. Préambule des cours Passerelle A1

Cette formation de 7 heures est mise en place pour les titulaires du permis B qui souhaitent conduire une motocyclette légère (de 50 à 125 cm³) ou un tricycle à moteur (L5e). Pour prétendre à cette formation, il faut avoir obtenu le permis B depuis au moins deux ans.

2. Déroulement de la formation :

L'enseignant, titulaire d'une autorisation d'enseigner de la mention deux roues, anime les cours de sécurité routière en salle, les cours hors circulation et en circulation pour la Passerelle A1.

Pour la formation théorique des outils pédagogiques conforme au REMC (Affiche, tableau blanc etc...) sont mis à disposition des élèves pour faciliter leurs apprentissages.

1.1 Cours théoriques en présentiel (durée 2h)

Les cours théoriques A1 deviennent des passages obligés pour acquérir les savoirs liés au nouveau code de la route. Les élèves s'entraîneront avec le livret spécifique A1.

Sur les 7 heures de formation, 2 heures sont consacrées à un enseignement théorique.

Le programme débute par une analyse des accidents les plus caractéristiques impliquant les motocyclettes légères et les tricycles à moteur.

Il se prolonge avec des conseils qui permettent d'appréhender les dangers de la route, comme la conduite sous la pluie ou de nuit.

La personne en formation est sensibilisée à l'importance de se rendre détectable auprès des autres usagers, de s'équiper en vêtements protecteurs de qualité (casque à la bonne taille et attaché, gants, pantalon, blouson avec dorsale et chaussures montantes).

L'élève apprend également à se méfier des risques concernant l'adhérence.

Cela va de l'attention à une trace de gasoil, au passage d'un ralentisseur, à la présence de gravillons, de peintures au sol ou de plaques métalliques ...

Enfin, cet enseignement théorique aborde les conséquences physiques et physiologiques des chocs contre les obstacles fixes présents dans certains aménagements de la route, y compris à petite vitesse.

1.2 Formation pratique hors circulation (durée 2h)

Ces 120 minutes sont consacrées à la prise en main du véhicule et aux vérifications indispensables : niveau d'huile, pression et usure des pneumatiques, poignée d'accélérateur, système de freinage etc...

La personne en formation apprend à démarrer en toute sécurité, à bien positionner son corps, à monter et à descendre les vitesses, à anticiper les manœuvres de freinage et d'évitement et à s'arrêter.

Le futur usager d'une motocyclette légère ou d'un tricycle à moteur est enfin sensibilisé à bien positionner son regard.

Il est ensuite formé à tenir l'équilibre à petite vitesse avec et sans passager, en ligne droite et en virage.

1.3 Formation pratique en circulation (durée 3h)

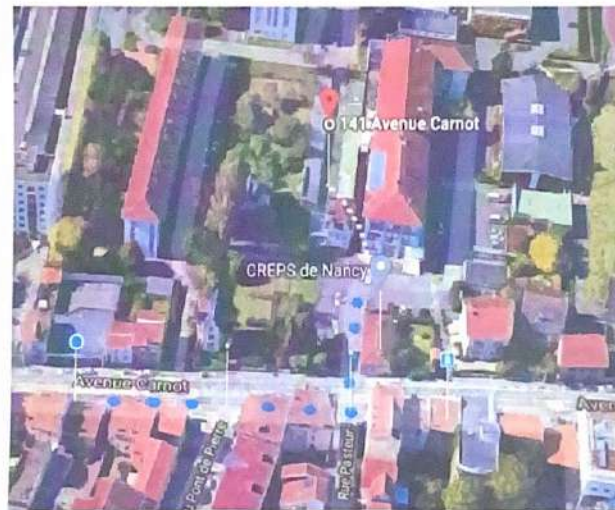
Cette dernière partie de la formation de 7 heures se fait en et hors agglomération.

À l'issue des 3 heures, le conducteur doit être capable d'adapter sa vitesse à la circulation, de choisir la bonne voie et de bien se placer sur la chaussée en fonction notamment des angles morts des véhicules lourds.

Il devra savoir franchir une intersection, changer de direction et dépasser en toute sécurité. Il doit enfin savoir négocier un virage correctement.

3. Moyens et outils disponibles

- ✓ Un enseignant de la conduite titulaire de l'autorisation d'enseigner avec la mention deux roues,
- ✓ 1 élève maximum par formation au permis A1,
- ✓ Une salle de cours collectifs avec tableau blanc, rétro projecteur et matériels pédagogiques,
- ✓ Piste sécurisée à 2 minutes à pied de l'auto-école Maxdrive :



- ✓ Une piste sécurisée pour la partie pratique hors circulation de la formation, située à 11 minutes de l'auto-école Maxdrive :



- ✓ 1 gilet de sécurité auto-école et des appareils de communication en conduite,
- ✓ Livre de code, livret d'évaluation,
- ✓ À l'issue des sept heures de formation, l'auto-école Maxdrive remettra une attestation de formation valable quatre mois en attendant l'émission du titre définitif,
- ✓ L'auto-école Maxdrive s'occupera des démarches administratives pour l'élève.



Saint-Max, le 24 octobre 2018

Auto-école *Maxdrive*

132, avenue Carpot
54130 Saint-Max

contact@autoecolemaxdrive.fr
03 83 21 56 73

Agrément n° E 15 054 00070
SIRET : 810 614 040 00014

PARCOURS DE FORMATION

PERMIS A1- A2

R.C.S. Nancy

Vous venez de vous inscrire au sein de notre auto-école et nous vous en remercions.

Au-delà du plaisir de conduite, la moto peut devenir un outil pratique de déplacement qui tend à se substituer à la voiture lorsque les conditions de circulations deviennent difficiles (bouchons...).

Rouler en sécurité reste une nécessité pour tous et particulièrement pour les conducteurs de 2 roues qui restent encore largement surexposés pour ce qui est du risque routier.

1. Votre parcours de formation

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens théorique et pratique de permis de conduite. En vous engageant dans cette formation à la conduite et à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant.

2. Parcours théorique

L'auto-école Maxdrive a choisi, plutôt que de la faire dans le véhicule, d'intégrer « la formation théorique pratique », selon le contrat choisi, aux « cours théoriques » en salle.

2.1 L'objectif

Cette formation a deux aspects. Elle permet :

- ✓ De préparer le candidat à l'examen du code de la route,
- ✓ D'aborder le fonctionnement mécanique du véhicule et son utilisation en situation plus propice à l'écoute. Ces enseignements obligatoires sont utiles pour la préparation de l'examen de code et préparent l'élève pour l'enseignement pratique.

Cette organisation permet ainsi d'être plus opérationnel lors des cours pratiques. Pour autant, avant le départ sur véhicule, un court rappel est effectué sur les notions théoriques vues en amont.

2.2 La formation thématique théorique

L'école de conduite a organisé ses thématiques théoriques en 4 modules enseignés en salle.

Ces leçons sont enseignées par groupe de 10 élèves maximum. Elles sont programmées en séances consécutives sur une semaine.

Pour valider l'enseignement, vous devrez avoir suivi l'intégralité des 4 modules obligatoires.

Module 1 {1h30} : comprendre le fonctionnement mécanique du véhicule et savoir comment et pourquoi utiliser les différentes commandes (accélérateur, frein et embrayage).

Module 2 {1h30} : les approches des intersections (la règle, les autres, la visibilité et la configuration).

Module 3 {1h30} : l'entretien du véhicule (contrôle régulier et journalier).

Module 4 {4h00} : les assurances, le constat amiable, l'alcool, la drogue, les médicaments, la vitesse, la fatigue et l'accident.

Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage ou sur le site internet.

2.3 Le code de la route

En plus de la formation thématique théorique qui fait partie intégrante de votre préparation au Code de la Route, vous aurez la possibilité :

- ✓ de vous entraîner à votre rythme, pendant les heures d'ouverture de l'auto-école, en dehors des séances programmées pour l'enseignement des modules obligatoires, en la présence d'un enseignant, dans les locaux de l'auto-école Maxdrive.
- ✓ de parfaire votre formation à domicile avec un support média internet pour ceux qui y ont souscrit,
- ✓ de vous tester lors de 2 épreuves mensuelles de « code blanc ».

2.4 Formation théorique 2 roues

Des cours spécifiques pour l'apprentissage de la conduite des deux roues sont dispensés selon les thèmes suivants :

- ✓ L'équipement du motard et l'équipement de la moto.
- ✓ La spécificité de l'utilisation d'un véhicule à deux-roues (force gyroscopique, énergie cinétique, centre de gravité).
- ✓ Connaissance de la moto et son entretien courant.

3. Parcours pratique

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule en alternant les différentes situations de circulation : - en ville ; - en rase campagne ; - sur voie rapide, - sur voie d'insertion ; - sur autoroute ; - de nuit (leçons prises en hiver).

Durant cette formation, nous nous engageons à mettre tout en œuvre pour que vous progressiez de la manière la plus effective possible tout en respectant votre courbe d'apprentissage et le REMC (Référentiel à l'Éducation pour une Mobilité Citoyenne).

LE REMC est composé de 4 grandes compétences, regroupant des situations de conduite dans des conditions normales, mais aussi dans des conditions difficiles.

Pour des raisons de réduction des délais de déplacements et d'optimisation de la formation, les leçons de conduite sont enseignées, sauf cas particuliers, par groupe de 2 leçons consécutives de chacune 55 minutes.

3.1 Formation Hors Circulation

- ✓ La partie hors circulation de la formation se déroule sur l'une de nos pistes.
- ✓ Notre enseignant moto vous préparera aux différentes étapes de l'épreuve pratique hors circulation et vous fera acquérir le bagage technique nécessaire à la formation sur route. Les leçons plateau prennent la forme de modules d'une durée de 3 heures durant lesquels vous apprendrez notamment à comprendre le rôle de l'équipement du motard et à maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse élevée.
- ✓ Une fois le niveau requis atteint, nous vous proposerons une date d'examen pratique hors circulation.

3.2 Formation Circulation

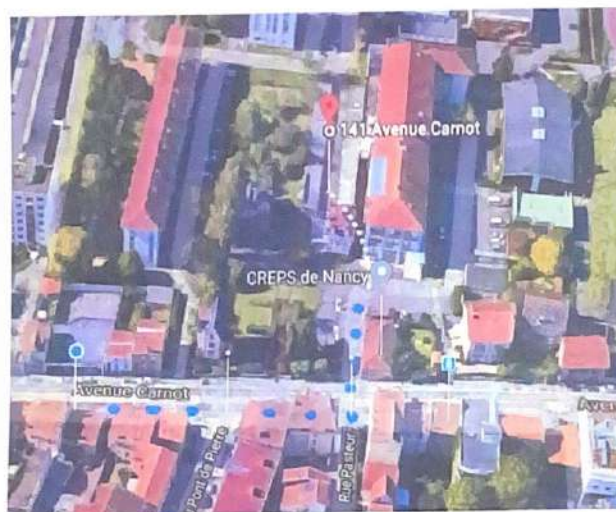
- ✓ Après avoir acquis sur piste les qualités nécessaires pour appréhender les conditions réelles de circulation et après avoir obtenu la partie hors circulation de l'examen du permis de conduire, vous débutez la formation sur voie ouverte à la circulation.
- ✓ La formation « route » est faite individuellement et prend la forme de modules de 4 heures pendant lesquels notre enseignant, par liaison radio, vous conseillera sur les manœuvres à effectuer et veillera à ce qu'elles ne présentent pas de danger pour la circulation des autres usagers. Vous apprendrez à observer toutes les consignes et attitudes avant de partir en circulation et, une fois en circulation, à vous déplacer en toute sécurité, sans gêner les autres, ni les surprendre.
- ✓ Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroulera, autant que faire se peut, sous le format de l'alternance.
- ✓ Vous serez amené à circuler en ville, en rase campagne, sur autoroute, de nuit (en hiver notamment), dans différentes conditions de circulation (trafic faible ou nul, conditions normales et difficiles de circulation), vous apprendrez également à partager la route avec les autres usagers, et à comprendre et pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

- ✓ Une fois le niveau requis atteint, nous vous proposerons une date d'examen pratique en circulation.

4. Moyens et outils disponibles

- ✓ Un enseignant de la conduite titulaire de l'autorisation d'enseigner avec la mention deux roues,
- ✓ 1 élève maximum par formation au permis A1, A2
- ✓ Une salle de cours collectifs avec tableau blanc, rétro projecteur et matériels pédagogiques, ✓

Piste sécurisée à 2 minutes à pied de l'auto-école Maxdrive :



- ✓ Une piste sécurisée pour la partie pratique hors circulation de la formation, située à 11 minutes de l'auto-école Maxdrive :



Nous sommes heureux de vous accueillir parmi nos élèves et vous souhaitons une excellente réussite pour votre formation.